# Communauté professionnelle territoriale de santé du grand Sud

# CPTS-GS

Communes de Saint-Joseph, Saint-Philippe et Petite-Île

Association loi 1901

**Assemblée Générale constitutive du 04 novembre 2020**

**Bulletin d'adhésion**

Nom :       Prénom :

Adresse professionnelle :

**Ou**

Adresse privée :

Code postal :       Commune :

Adresse courriel (tenue confidentielle) :

Veuillez cocher votre groupe d'appartenance :

**Professions médicales**

Médecin libéral de premier recours (MG)

Médecin libéral clinicien de second recours (Spécialité autre que MG)

Médecin biologiste libéral

Médecin radiologue libéral

Maïeuticien libéral

Chirurgien-dentiste libéral

**Professions de la pharmacie et de la physique médicale**

Pharmacien d'officine

Préparateur en pharmacie

Physicien médical

**Professions d'auxiliaires médicaux**

Masseur-kinésithérapeute libéral

Infirmier libéral

Pédicure-podologue libéral

Ergothérapeute

Psychomotricien

Orthophoniste libéral

Orthoptiste libéral

Manipulateur d'électro-radiologie médicale

Technicien de laboratoire médical

Audioprothésiste

Opticien-lunetier

Prothésiste ou orthésiste

Diététicien

Aide-soignant

Auxiliaire de puériculture

Ambulancier

Assistant dentaire

**Professions assimilées à la santé**

Psychologue

Usagers de titres professionnels (chiropracteur, ostéopathe, psychothérapeute)

Aide médico-psychologique, auxiliaire de vie

Prothésiste dentaire

Psychanalyste, sophrologue

Vétérinaire

Tradipraticiens (tisaneurs)

**Professions administratives en santé**

Cadre supérieur d'un établissement de santé

Cadres et agents administratifs (secrétaire médicale, assistant médical)

**Usager des prestations médicales**

Usager (non professionnel de santé ou professionnel de santé inactif)

Représentant des usagers (Délégué d'une association de malades, …)

La signature de ce document, accompagné du règlement de la cotisation me confère le titre de membre fondateur de la CPTS Grand Sud et me donne droit de vote pour l'adoption des Statuts de l'association, de son Règlement Intérieur. Je peux alors me porter candidat à l'élection du Conseil d'administration et participer à l'élection des administrateurs de mon groupe d'appartenance.

En tant que membre de l'association régulièrement à jour de ma cotisation, je serai destinataire de toutes convocations et informations émises par ses dirigeants. Lors des Assemblées Générales, je dispose d'une voix délibérative. Je peux être porteur de pouvoir selon les dispositions adoptées par l'Assemblée Générale. Je dispose d'un droit d'accès à la consultation des procès-verbaux et des comptes de l'association.

Vous portez vous candidat à l'élection du Conseil d'administration ?

Oui  Non

Date :       Signature :